PROCLAMATION
Par Joseph Walker,
GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU qu'il est ordonné d'élire le premier ... de novembre prochain, les représentans ... qui devront servir pendant deux ans ... trente deuxième Congrès des Etats-Unis, savoir:

Un représentant pour le premier district congressionnel, qui se compose des paroisses de Plaquemines, de St Bernard, du Faubourg Tremé, de la Première et de la Troisième Municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel, qui se compose de la Seconde Municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississippi et des paroisses de Jefferson, St Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

Un représentant pour le troisième district congressionnel, qui se compose des paroisses d'Avoyelles, Catahoula, Franklin, Carroll, Madison, Tensas, Concordia, St Tammany, Washington, Ste-Hélène, Livingston, Est Feliciana, Ouest Feliciana, Pointe Coupée, Est Bâton Rouge, Ouest Bâton Rouge et Iberville.

Et un représentant pour le quatrième district congressionnel, qui se compose des paroisses de Ste Marie, St Martin, St Landry, Lafayette, Vermillon, Calcasieu, Rapides, Natchitoches, Sabine, De Soto, Caddo, Bossier, Bienville, Claiborne, Jackson, Union, Ouachita, Morehouse et Caldwell.

Attendu que le ... jour, ... des districts sénatoriaux, les sénateurs ... qui doivent remplacer ceux dont le terme de service est expiré, savoir:

Deux sénateurs pour le district composé de cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive ... du fleuve Mississippi.

Un sénateur pour le district composé des paroisses de Jefferson et St Charles.

Deux sénateurs pour le district composé des paroisses de St Jean Baptiste, St Jacques et Ascension.

Un sénateur pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'hon. A. Bondousquié.

Un sénateur pour les paroisses de l'Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

Un sénateur pour le district composé des paroisses d'Iberville et d'Ouest Bâton Rouge.

Un sénateur pour le district composé des paroisses d'Est Bâton Rouge et Livingston.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse ... Est Feliciana.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse ... Pointe Coupée.

Un sénateur pour le district composé des paroisses ... Franklin et Caldwell.

Un sénateur pour le district composé des paroisses ... Union, Jackson et Caldwell.

Un sénateur pour le district composé des paroisses ... Rapides et Avoyelles.

Un sénateur pour les paroisses de Calcasieu et ...

Un sénateur pour le district composé de la paroisse ... St Martin.

Attendu que par la ... ordonné par la loi que le ... novembre, il sera aussi élu des ... représentans du peuple pour servir ... de deux années à la Législature de l'Etat, savoir:

Deux ... paroisse Plaquemines.
... paroisse St Bernard.
... paroisse d'Orléans (rive droite).
... le premier district de la paroisse d'Orléans.
... le second district.
... troisième district.
... quatrième district.
... cinquième district.
... sixième district.
... septième district.
... huitième district.
... neuvième district.
... paroisse de Jefferson.
... paroisse St Charles.
... paroisse St Jean Baptiste.
... paroisse St Jacques.
... paroisse d'Ascension.
... paroisse d'Assomption.
... paroisse de Lafourche Intérieure.
... paroisse de Terrebonne.
... paroisse d'Iberville.
... paroisse d'Ouest Bâton Rouge.
... paroisse d'Est Bâton Rouge.
... paroisse de Livingston.
... paroisse de Ste Hélène.
... paroisse de Washington.
... paroisse de St Tammany.
... paroisse d'Est Feliciana.
... paroisse d'Ouest Feliciana.
... paroisse de la Pointe Coupée.
... paroisse de Concordia.
... paroisse de Tensas.
... paroisse de Madison.
... paroisse de Carroll.
... paroisse de Catahoula.
... paroisse de Franklin.
... paroisse de Caldwell.
... paroisse d'Ouachita.
... paroisse de Morehouse.
... paroisse Union.
... paroisse Jackson.
... paroisse Claiborne.
... paroisse de Bienville.
... paroisse de Bossier.
... paroisse de Caddo.
... paroisse De Soto.
... paroisse de Sabine.
... paroisse de Natchitoches.
... paroisse des Rapides.
... paroisse des Avoyelles.
... paroisse de St Landry.
... paroisse de Calcasieu.
... paroisse de Lafayette.
... paroisse de Vermillon.
... paroisse de St Martin.
... paroisse de Ste Marie.

[illegible]

JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat. 4 aout

Marchandises Sèches.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes:
[illegible]
Toiles de Paris et batiste,
Mouchoirs batiste, dans tous genres,
Coton uni, blanc et écru;
do fantaisie, un grand assortiment;
Toiles du Nord,
Ginga et fil d'épreuve,
Brins fil pour moustiquaire.
Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises, convenables pour la saison, que nous offrons au public à des prix modérés.
BARRIÈRE, LACAPE & CO,
94m 20, 1 de Chartres

Proclamation.
Bureau du Secrétaire d'Etat.

Attendu que l'article 140 de la Constitution de cet Etat impose au Secrétaire d'Etat le devoir de faire publier, trois mois avant la prochaine élection générale, dans au moins un journal de chacune des paroisses de l'Etat, où s'imprime un journal, tous les amendements proposés à ladite Constitution, qui ont été adoptés par les trois-cinquièmes des membres élus à chacune desdites Chambres, et approuvés par le Gouverneur;

Moi, Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat, fais connaître par les présentes, et fais publier, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, les articles suivans qui ont été adoptés par les Chambres comme amendement proposé à la Constitution de l'Etat, et approuvés par le Gouverneur le 20 mars 1850.

Amendements à la Constitution.

ARTICLE 1. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentans à l'Assemblée Générale, soit par élection générale, soit par District, ainsi qu'il sera déterminé par la loi.

ART. 2. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus pour quatre ans, et, à la première séance de la Cour Suprême qui aura lieu après l'adoption de cet amendement à la Constitution, les Juges-associés seront divisés au sort en deux classes, le siége de deux juges-associés sera vacant à l'expiration de deux années, et le siége du Juge président et du troisième Juge associé sera vacant à l'expiration de quatre années, de manière qu'il y ait ainsi rotation perpétuelle.

ART. 3. Les Juges des Cours de District seront élus dans leurs Districts respectifs par les électeurs desdits Districts ayant qualité pour voter pour les Représentans à l'Assemblée Générale.

ART. 4. Les Juges des Cours de District seront élus pour un terme de quatre années.

ART. 5. Les Avocats de District seront élus dans leurs Districts respectifs pour un terme de deux années, par les électeurs desdits Districts, ayant qualité pour voter pour les Représentans à l'Assemblée Générale.

ART. 6. Un Avocat-général sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentans à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 7. Un Secrétaire d'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentans à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 8. Un Trésorier de l'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentans à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 9. Un Surintendant-général de l'éducation publique sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentans à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 10. Si, à l'élection du Juge-associé des Juges-associés de la Cour Suprême, des Juges des Cours de District, de l'Avocat-général, des Avocats de District, du Secrétaire d'Etat, du Trésorier de l'Etat, et du Surintendant général de l'éducation publique, deux, ou plus de deux candidats obtiennent un nombre égal une majorité relative des votes donnés pour une des places sus mentionnées, le Gouverneur devra le mentionner dans sa proclamation, et choisir immédiatement l'un des candidats qui auront obtenu le plus grand nombre de voix donnés, lui accordera une commission pour remplir la place pour laquelle il aurait été choisi.

ART. 11. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême, et les Juges des Cours de District recevront chacun un salaire qui sera fixé par la loi, et qui ne pourra être diminué ni augmenté pendant le terme pour lequel ils auront été élus.

ART. 12. Dans toutes les élections par le peuple, Tout individu mâle, libre et blanc, qui sera depuis un an citoyen des Etats-Unis, aura atteint l'âge de 21 ans, et aura résidé dans l'Etat pendant toute l'année qui aura précédé l'élection, et pendant les derniers six mois dans la paroisse où il se présentera pour voter, exercera les droits d'électeur.

ART. 13. L'Assemblée Générale aura le droit de créer un système d'échange entre les Juges de District seulement pour le jugement des procès dans lesquels un Juge se sera récusé ou aura été récusé.

Donné à Bâton Rouge, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le premier jour du mois de juillet, de l'année de N. S. mil huit cent cinquante et un, et la soixante et quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.

CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

PROCLAMATION SUPPLEMENTAIRE
PAR JOSEPH WALKER,
GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que des vacances sont survenues dans les places de greffiers de district, dans et pour les paroisses suivantes, savoir: Caldwell, Livingston, et St Bernard ... [illegible]

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, en la ville de Bâton Rouge, ce 20 jour de septembre A. D. 1851, et de l'Indépendance des Etats-Unis la soixante seizième.
JOSEPH WALKER.

Par le gouverneur,
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

AVIS D'ÉLECTION.

CONFORMÉMENT à un writ d'élection, en date du ... aout 1851 et à moi adressé par son Excellence Joseph Walker, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les votans qualifiés de la paroisse d'Orléans sont notifiés par la présente, qu'une élection aura lieu le lundi 3 de novembre prochain, pour nommer les officiers suivans, savoir:

Un ... des congrès pour le premier district congressionnel, composé des paroisses de Plaquemines, St Bernard, du faubourg Tremé, de la première et de la troisième municipalité, dans la ville de la Nouvelle Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel composé de la seconde municipalité dans la ville de la Nouvelle Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi, et des paroisses Jefferson, St Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

Deux sénateurs pour le district composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans située sur la partie est du fleuve Mississippi.

Un représentant à la législature pour la rive droite de la paroisse d'Orléans.

Deux pour le premier district, paroisse d'Orléans.
Trois pour le second district, do
Six pour le 3me district, do
Trois pour le 4me district, do
Trois pour le 5me district, do
Deux pour le 6me district, do
Deux pour le 7me district, do
Deux pour le 8me district, do
Un pour le 9me district, do

Un shérif et un coroner pour la paroisse d'Orléans.

Un juge de paix par les votans qualifiés du premier et second district représentatifs.

Un par les votants qualifiés du troisième district représentatif.

Un par les votants qualifiés du quatrième district représentatif.

Un par les votants qualifiés du cinquième et du sixième district représentatifs.

Un par les votants qualifiés du septième et huitième districts représentatifs.

Et un par les votants qualifiés de cette partie de la paroisse située sur la rive droite du fleuve.

La justice de paix située entre les rues Félicité et du ..., désignée ... "Première justice de paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice qui est située entre les rues Julie et Canal, "Seconde Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice qui est située entre les rues du Canal et St Louis, "Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice qui est située entre les rues St Louis et Esplanade, "Quatrième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

La justice qui est située dans la Troisième Municipalité, "Cinquième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

Et la justice qui est située dans cette partie de la paroisse d'Orléans qui se trouve située sur la rive droite du fleuve Mississippi, "Sixième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans."

Aussi—Un Constable pour la Cour de Justice de Paix située dans le district compris entre les rues Félicité et Julie.

Un pour la Cour de Justice de Paix située entre Julie et Canal.

Un pour la Cour de Justice de Paix, située entre Canal et St Louis.

Un pour la Cour de Justice de Paix située entre les rues St Louis et Esplanade.

Un pour la Cour de Justice de Paix, située dans la Troisième Municipalité, dans cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Aussi—Trois Assesseurs de Taxes dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, et un Assesseur de taxes pour cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Aussi—Un Collecteur de taxes dans et pour chacune des municipalités, Nos Un, Deux et Trois.

Et un Collecteur de taxes pour cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Les polls seront ouverts au jour sus-mentionné depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, aux endroits et sous la direction des inspecteurs qui seront désignés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans, et par le jury de police pour cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississippi.

L'élection devant être conduite et les retours faits conformément à la loi.

Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, 9 septembre 1851.

JOHN L. LEWIS,
Shérif

10sept—1j

VIN ROUGE—34 barriques vin rouge St Estèphe, St Emilion; 14 do do Pauillac, Ludon, St Julien, 10 do do Listrac, 25 do do ordinaire, en magasin et à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
1 sept 103, rue Royale.

ABSINTHE suisse, véritable—150 caisses absinthe Pernod fils; 70 do kirsch, do; 130 do absinthe Vernier et Lecoultre; 50 do kirsch do, dans les magasins de la Douane et à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
1 sept 103, rue Royale

COGNAC—17 demi pipes, 50 quarts, 50 huitièmes cognac A Bonnots & Co;
4 demi pipes, 9 quarts, 19 huitièmes eau de vie de la Rochelle, Comer & Martin;
25 quarts eau de vie de La Rochelle, les Vignerons Unis,
Dans les magasins de la Douane et à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
1 sept 103, rue Royale

31 caisses vin blanc Château Yquem 1846,
10 do do Haut Sauterne 1848,
20 do vin rouge, Pontet, Canet, Laffitte, Larose,
50 do do St-Lambert, 25 do St-Julien.
En magasin et à vendre par
H. NOEL & GUIRAUD,
18 sept 103, rue Royale

FROMAGE—10 meules fromage suisse d'Emmenthal, en magasin et à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
18 sept 103, rue Royale

EN déchargement du navire Claiborne:
100 caisses salaisons assorties;
150 caisses vin muscat de Frontignan, à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
16 sep 103, rue Royale

UNE caisse veaux cirés, qualité supérieure, en débarquement du navire Minesota, du Havre, et à vendre par H NOEL & GUIRAUD,
17sept 103, rue Royale

VIN de Bergasse—15 barriques vin Bergasse, 40 barriques vin Bordeaux pour famille, 140 paniers huile d'olives Plagniol, 90 caisses eau de fleur d'oranger, 50,000 bouchons pointes fins, 10,000 bouchons à damejeannes, à vendre par
ANT. GIRAUD,
13 sept 46, Vieille Levée.

4 caisses 3 douzaines seringues de Bordeaux garnies, 1 caisse 3½ bouteilles huile foie morue Panis, à vendre par ANT. GIRAUD,
13 sept 46, Vieille Levée.

Ventes Judiciaires.

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,300—... vs ...

En vertu d'un writ d'alias fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi, 22 octobre 1851, à midi, au White Hall, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain lot de terre situé dans la Troisième Municipalité de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Casacalvo, Enghein, Grands Hommes et Poëte, désigné par le No 6, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 24 octobre 1834, et annexé à un acte au rapport de Hugh Pedesclaux, notaire public, le 9 janvier 1835, le dit lot mesurant 26 pieds de face à la rue Casacalvo, sur 107 pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant au moment de l'adjudication. JOHN L. LEWIS, Shérif de la
20 sep—20,30,10,20 Paroisse d'Orléans

Ducret et Langlade vs J. A. Romer Junior, & fa vs J. A. Romer, Senior.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 2,171—En vertu d'un writ de fieri facias lancé sur un bond à douze mois et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai mercredi 22 octobre 1851, à midi, au White Hall, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain lot de terre, situé à l'encoignure des rues Poeuc et Lapeyrouse, mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur, au pied américain, sur 118 pieds de profondeur, avec toutes les améliorations qui sont dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. JOHN L. LEWIS, Shérif de la
20 sept—20,30,oct10,20 paroisse d'Orléans

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,166—J Bachino vs Daniel Weaver—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le lundi 13 d'octobre 1851, à midi, au White Hall, rue St Louis entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

UN LOT DE TERRE situé au faubourg Ste Marie, dans la municipalité No 2 de cette ville, faisant face à la rue du Commerce, désigné sous le No 31, entre les rues Girod et Lafayette; mesurant 19 pieds, 8 pouces et 2 lignes de face à la rue du Commerce, sur 91 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur du coté contigu au lot No 56, et 90 pieds de l'autre coté. La ligne du fond, mesurant 20 pieds et 1 pouce. Ensemble avec un magasin en briques, couvert en ardoises et à deux étages, sur ledit lot de terre, borné d'un coté par la propriété de Gardiner Sager & Co et de l'autre coté par le lot No 56. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication. JNO L. LEWIS,
sept 10—20,30,oct13 Sheriff de la paroisse d'Orléans

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 4,139—F. Saulet vs Jonathan W. Dolbear—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 29 de septembre 1851, à midi, au White Hall, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

1o—Toutes les bâtisses et améliorations faites par le dit défendeur, J. W. Dolbear, sur un lot de terre désigné par le No 10, de l'îlet No 6, sur un plan du faubourg Saulet, déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire public à la Nouvelle-Orléans; le dit lot de terre ou se trouvent les dites améliorations, ayant 27 pieds 3 pouces de face à la rue Benjamin, et 27 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Ste-Thérèze, entre lignes parallèles, et dans l'îlet borné par les rues Ste Thérèze, St. Thomas, Tchoupitoulas et Benjamin.

2o—Et les bâtisses ci après décrites faites par le dit défendeur, J. W. Dolbear, sur un lot de terre désigné sur le dit plan, par le No 3 de l'îlet No 31, borné par les rues Bacchus, Triton, Calliope et Apollon, savoir: deux maisons basses en bois, et une bâtisse en bois non achevée.

Conditions—Cette créée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de cinq pour cent l'an et privilège sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement.

N. B.—Les bâtisses ci-dessus mentionnées sont vendues sans avoir égard au bail originairement fait, au dit défendeur par le demandeur, de la terre sur laquelle elles se trouvent bâties: le dit bail ayant été vendu par moi, séparément des bâtisses, et se trouve en d'autres mains.

JOHN L LEWIS,
10sept,15,20,27. Shérif de la paroisse d'Orléans

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,513—John d. Groves vs ses créanciers—En vertu d'un ordre de vente rendu le 31 juillet 1851, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le samedi 20 septembre 1851, à dix heures A. M. pour le compte des créanciers de l'insolvable, au bureau de Groves & Pon, No 35, rue Carondelet, à l'adjudication de:

Un lot de meubles de bureau, abandonnés par le failli à ses créanciers.

Conditions—Comptant, payable au moment de l'adjudication. JOHN L. LEWIS, Shérif
9 sept—9,14,17,20 de la Paroisse d'Orléans

A Dubuch vs J Mayer—No 10 429.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable A. Derbes, quatrième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le mardi 30 septembre 1851, à midi, sur les lieux, située rue St-Louis, No 77, entre les rues Royale et Bourbon,

Un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant. FRANCIS MOUNEY,
20 sep—3en10 Constable

James S McFarland vs Ensley & Botts—No 2,556.

VENTE de Constable—Troisième justice de paix—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, juge de paix pour le troisième district, paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le mardi, 30 septembre 1851, à midi, au magasin, No 91, rue Bienville, entre Bourbon et Royale,

Un lot de meubles, etc, saisis pour satisfaire le writ dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant. E N STRINGER,
20 sep—3en10 Constable

Mme Aymar vs McVay—10,796.

EN vertu d'un writ de fi fa, à moi adressé par l'honorable A. Derbes, 4ème juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le mardi 30 octobre 1851, à midi, au magasin de dépôt, situé rue Royale entre Dumaine et St Philippe;

Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.
FRANCIS MOUNEY,
20 sept—3en10 Constable

VENTE DE CONSTABLE—Troisième Justice de Paix.—G. Benjamin vs J. Jillin.—No 6116—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, juge de paix pour le 3me District, par conséquent desdites parties, j'exposerai en vente publique, le samedi, 20 septembre 1851, à midi précis, à mon magasin de dépôt No 91, rue Bienville, entre Bourbon et Royale,

Un lot de meubles saisi, pour satisfaire le jugement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.
E. N. STRINGER,
20 sept Constable

VENTE DE CONSTABLE—Troisième justice de paix,—E. W. Diges vs J. F. Vandersmith—No 8256.—En vertu d'un ordre de fi fa à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, j'exposerai en vente publique, le 20 du mois de septembre 1851, à midi précis, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins entre les rues Natchez et Gravier, tous les droits, titres et intérêts dudit J F. Vandersmith dans une certaine pharmacie, située rue Poydras No 110, saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.
E. N. STRINGER.
10sept Constable.

Avis Judiciaires.

Succession de James Carragee et Mary Brady—No 2,858.

ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tous ceux que cela peut intéresser, d'avoir à déduire dans dix jours de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles le compte final enregistré par l'administrateur et tuteur ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit tableau.

Par ordre de la Cour,—le 19 septembre 1851.
K. LOAW,
20 sept—3en10j Député Greffier

PROCLAMATION
Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

$ 300 DE RÉCOMPENSE.

ATTENDU que j'ai reçu des informations officielles, qu'un meurtre atroce avait été commis dans la ville de Lafayette paroisse de Jefferson, dans la nuit du lundi 18 aout 1851, par un certain Thomas Woodlidge, sur la personne de Jacob Seigle, et que le dit Woodlidge est maintenant un fugitif de la justice.

En conséquence j'ai jugé convenable de lancer ceci, ma proclamation, m'adressant au bon peuple de cet Etat, pour prêter aide et assistance, pour arrêter et traduire devant la justice, l'auteur de ce crime; et offrant de plus, au nom et en vertu de l'autorité de l'Etat, une récompense de trois cents piastres pour l'arrestation et la conviction du susdit Woodlidge.

Le dit Woodlidge est âgé de 18 ou 19 ans, taille d'environ 5 pieds 8 ou 9 pouces, teint roux, yeux bleus clair, marchant droit, les pieds tournés en dedans, et pesant environ 140 livres.

Donné sous ma main, et le sceau de l'Etat, en la ville de Bâton Rouge, ce 25ème jour d'aout A. D. 1851, et de l'Indépendance des Etats-Unis, la soixante sixième.

Par le Gouverneur:
JOSEPH WALKER,
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat. 26 aout

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

AVIS est par le présent donné qu'il y a quarante cinq mille piastres ($45 000) dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'ordonnance approuvée le 28 décembre 1848, et payables en 1851; que cette somme devant être employée à cet effet, des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au lundi 29 septembre 1851, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente de tout montant des dits bons, et que ceux qui seront offerts au plus fort escompte seront achetés jusqu'à concurrence de la somme encaissée.

Les propositions devront porter en suscription: "Propositions pour la vente des Bons de la Première Municipalité."

Nouvelle Orléans, 30 juillet 1851.
30 jul—2m J. A. DUREL, Trésorier

BUREAU DE L'EXECUTIF—Bâton-Rouge, 15 aout 1851—1o. Attendu qu'une application m'a été faite ce jour pour le cancellement des bonds de L. L. Valeton, décédé, ci-devant encanteur dans et pour la paroisse d'Orléans, savoir: Un bond de dix mille piastres (10,000) souscrit par le dit Valeton le 18ème jour d'octobre 1848, comme principal, avec les sécurités suivantes, chacune pour les différents montants affixés à leurs noms, savoir: Hypolite Lebon, $2,000—Marc Dodart, $1,000—Charles Lamarque Jr., $1,000—Joseph Lisbony, $2,000—Vve M. S. Cucullu, 4,000—Total: 10,000.

2o—Un cautionnement souscrit par le dit Valeton comme principal, le 23ème jour de janvier 1849, avec les sécurités ci-après nommées, chacune pour les différents montants affixés à leurs noms, le bon étant pour dix mille piastres, savoir: Marc Dodart pour $1,000—Joseph Lisbony pour $2,000—Charles Lamarque Jr. pour $2,000—Vve M. S. Cucullu pour $4 000, et Adam Bush pour $2,000—Total: $10 000.

3o—Un cautionnement de la somme de dix mille piastres souscrit par le susdit L. L. Valeton, le 10ème jour de janvier 1850, comme principal—ensemble avec les personnes ci-après nommées comme sécurités pour les différentes sommes affixées à leurs noms, savoir: Marc Dodart pour la somme de $2,000—Alphonse Barnett pour la somme de $2 000—et Vve M. S Cucullu pour la somme de $4000.—En conséquence, ceci est pour faire savoir à toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire au bureau du Secrétaire d'Etat, en la ville de Bâton Rouge, dans les quatre vingt-dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, pourquoi les dits bonds ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma main et le Sceau de l'Etat, en la ville de Bâton Rouge, ce 15ème jour d'août A. D. 1851, et dans l'année de l'Indépendance des Etats-Unis, la soixante seizième.

(L. S.) JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur.
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.
16sept—30.

Vin rouge et blanc.

EN débarquement de la barque Lyman, venant de Bordeaux:
88 barriques vin rouge St-Julien, Médoc;
20 do vin blanc Haut Sauterne;
150 barils do do, à vendre par
X LAMBERT,
18 sep—1m 63 rue des Magasins

BUREAU A LOUER—Le second étage de la maison, située au ... rue du Camp, ... immédiatement occupé. ... Pour ... la possession on sera donnée immédiatement. S'adresser à PRIESTLEY & BEIN,
12 sept 89 et 91, rue du Camp.

A LOUER—Un magasin en briques à trois étages, situé rue de la Douane, No 31, entre les rues de Chartres et de la Vieille Levée. S'adresser à
LEOPOLD JEANNET,
12 sept 22, rue St-Louis

A LOUER—Le Magasin à l'encoignure des rues Poydras et Magasins, actuellement occupé par le Dr. Cox & Co. S'adresser à
JUAN Y DE EGANA,
30aout 47, rue Bienville

A LOUER—Les deux maisons et magasins situés à l'encoignure des rues Prytania et Thalia. S'adresser à
X. LAMBERT,
2 sept—1m 63, rue des Magasins

A LOUER pour le 1er octobre prochain—Une maison, située rue de la Vieille Levée No 86, consistant en un magasin, logements au-dessus, cour, cuisine, &c.
S'adresser à G. M. LUCAS,
1sept 30, Bienville

A LOUER—Une maison située rue de l'Esplanade, No 77, entre Royale et Condé. Cette maison, actuellement en réparations, est disposée de manière à offrir tous les agréments d'une belle résidence.
S'adresser à G. M LUCAS,
11 sept 30, rue Bienville

A LOUER A BON MARCHÉ—Une maison en briques à étage, située encoignure St-Ferdinand et Levée, Troisième Municipalité. Pour les conditions, s'adresser à
J. B. DUCRET,
6 sep—15 rue St Louis No 14

BUREAU A LOUER—Faisant face à la rue, No 18, au premier, situé rue Gravier. On peut en donner possession immédiatement.
S'adresser à McDOWELL, MILLS & Co.
5aout

Collège de St-Vincent,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des priviléges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé au Cap Girardeau sur le Mississippi, à quarante cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collège, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.

Pour plus amples informations, s'adresser à
J. AD. ROZIER, Avocat.
Agent du collège, rue St Charles, No 14.
4 sep—1an

VIN ROUGE—En débarquement du navire Hansa, de Bordeaux:
200 barriques de vin rouge bon ordinaire 1849;
150½ do do do do 1847;
25½ do do do très fin 1848;
100 caisses de vin rouge fin, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
12sept 93—95, Royale, enc. Conti

FRUITS AU JUS—15 caisses de fraises au jus, dernière récolte, en débarquement du navire Hansa, de Bordeaux, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
12sept 93—95, Royale, enc Conti

CERISES A L'EAU DE VIE—100 caisses cerises nouvelles, reçues par le navire Hansa, de Bordeaux, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
12sept 93—95, Royale, enc Conti

CONSERVES—300 boîtes de petits pois de 1 1/4 et demi boîtes;
50 boîtes d'artichaux en 1/4 et 1/2;
50 do d'asperges en 1/2 boîtes, et un assortiment de pâtés, truffes, champignons, cèpes, sardines, &c, à vendre en débarquement du navire Hansa, de Bordeaux, par
DUNTZE & IKEN,
12sept 93 et 95, Enc. Royale et Conti.

MOUTARDE—10 caisses à 6 douzaines de moutarde aromatisée, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
12sept 93—95, Royale, enc Conti

LIQUEURS—100 paniers anisette extra, 10 caisses de ratafia, 10 do curaçao, 10 do marasch no, 10 do liqueurs assorties; 20 paniers guignolet, reçus par le navire Hansa, de Bordeaux.
DUNTZE & IKEN
12sept 93—95, Royale, enc Conti

MAGASIN DE SELLERIE
DE
Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magazin, manufacturiers et importeurs de sellerie et tout articles dans ce genre, ont constamment en mains un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sacs, harnais et brides, peaux de sanglier, outils de sellier et autres articles—Rue du Canal, No 15.
13aout—ab ANDREW G. BULL & Co.

McBEAN, WILLARD & Co.

TIENNENT constamment en main, à leurs ENTREPOTS, No 332, rue Tchoupitoulas, No 77 rue de la Douane, et No 3,9, rue Royale,

DU CHARBON
DE PITTSBURGH, ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL,

A vendre aux prix les plus bas du comptant.
5sept—a

EN débarquement des navires Armida et Mary Parker, de Bordeaux:
64 barriques vin rouge St Estèphe,
12 do do blanc Sauterne,
30 caisses vermouth, eau de vie,
100 paniers anisette superfine,
15 1/2 cognac de preuve,
15 ... vieux cognac 1845.
A vendre par FERBOS FRERES,
1sept 247—249, Royale, enc. Dumaine

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment bien choisi, des meilleures marques, consistant en Impériales, Regalias, Medio Regalias, Figaro, Canones, Prensados, Colindrados, Millars, etc, en magasin et à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
15 sept 34, Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, jaune, quebrado et cucurucho, en magasin et à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
15 sept 34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux:
25 barriques vin rouge Maury St-Estèphe Médoc
15 do do St-Emilion,
100 do do St Julien Médoc,
40 do do do do,
10 do do St Estèphe do,
15 do do Montferrand, à vendre par
A CARRIERE,
15 sept 25, Vieille Levée

EN débarquement du navire américain Lyman, venant de Bordeaux:
365 caisses vin rouge St-Julien Médoc, à vendre par A CARRIERE,
15 sept 25 Vieille Levée

VIN BLANC ET ROUGE—50 barils et 25 barriques vin blanc Haut Sauterne, 10 barriques vin rouge de Bordeaux, en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
19sept 29, Vieille Levée

THE—500 caisses thé pouchong, impérial et poudre à canon, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
19 sept 29, Vieille Levée

SAVON—300 caisses marque Chs. Hull, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
19sept 29, Vieille Levée

ROUGE de Pomme Labarge—100 barriques de la manufacture du New England Glass Comp. à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
19sept 29, Vieille Levée

RHUM—50 barils rum blanc de la Nouvelle Angleterre, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
19sept 29, Vieille Levée

DIVERS—En débarquement du navire Minesota du Havre—20 caisses sardines à l'huile, en grandes boîtes; 5 caisses truffes en 1/4 et 1/2 boîtes, 2 do champignons à l'huile, 4 do fougets à l'huile, 20 do vin rouge de Cortaillod, à vendre par
B TALAMON,
16sept 182—186, rue Royale

EN débarquement du navire Murillo, de New York et à vendre par le soussigné:
50 paniers champagne de la marque Heidsick, en bouteilles,
25 do do do en demi bouteilles.
NUMA LACOSTE.
16sept 147, rue Royale

REÇU par le navire Minesota, du Havre—40 caisses fruits au jus assortis; 4 do abricots au jus, 2 do et 30 demi bouteilles truffes, à vendre par
NUMA LACOSTE.
16sept 147, rue Royale

EN débarquement du navire Mary Parker, de Bordeaux:
20 1/4 cognac vieux et 12 1/8 do;
112 barriques vin rouge bon ordinaire, 1849;
50 tierçons vin blanc Sauterne;
7 barriques vin blanc Preignac;
3 balles bouchons, à vendre par
PAUL LACROIX,
25aout 13, rue Toulouse

EN débarquement du navire Claiborne, de Marseilles—600 barriques vin rouge de Bergasse;
8 do vin blanc;
60 paniers bouteilles vides, de 22 onces; 10 do de 12 onces;
195 caisses raisins;
1 do artichaux à la Barigoule;
10 balles amandes du Languedoc;
100 caisses Muscat; 75 do Vermouth;
25 do absinthe Sauvajot & Brunston;
100 paniers de 12 bouteilles huile James Plagniol;
50 do do do do do
A vendre par B. TALAMON,
16sept 182—186, rue Royale

EAU DE VIE—En débarquement du navire Lyman, de Bordeaux—14 barils cognac H. Sutton 1800, à vendre par B TALAMON,
182 et 186, rue Royale

VINS—En débarquement du navire Hansa, de Bordeaux:
12 barriques vin rouge Montferrand;
24 do do St. Estèphe;
47 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
B TALAMON,
16sept 182 et 186, rue Royale

VIN BLANC—40 barriques Haut Sauterne, à vendre au débarquement du Hansa, de Bordeaux.
B TALAMON,
16sept 182—186, Royale

EN débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux:
12 barriques vin rouge Montferrand;
28 do do St-Estèphe;
45 barils vin blanc Haut-Sauterne;
45 barriques do
a vendre par B TALAMON,
12sept 182 et 186, rue Royale

CACAO DE GUAYAQUIL—50 sacs, a vendre par B VALLS, 37, Commune. 19sept

TABAC A CHIQUER LILIENTHAL—15 barils, a vendre par B VALLS, 37, Commune. 19 sp

GRAINS POUR OISEAUX—15 sacs, a vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

VIN DE JEREZ—20 barils, a vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

CIGARETTES des marques Espanola, Sol, Sevillana et Minerva, a vendre par B VALLS,
18sept 37, Commune

CIGARES de la Havane—2,000,000 qualités assorties, a vendre par B VALLS,
18sept 37, Commune

CAFÉ de la Havane—80 sacs, a vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

SUCRE de la Havane—40 caisses blanc et jaune a vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sep

RIZ de la Caroline—30 boucauts, a vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

SALSEPAREILLE—8 barils, a vendre par B. VALLS, 37, Commune. 18sept

HUILE D'ESPAGNE—150 jarres, a vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

AMANDES écossées douces et amères, a vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

PICADURA—80 sacs, a vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

PIERRES à filtrer—75 a vendre par B.VALLS, 37, Commune. 18sept

AUX AGENTS DE STEMBOATS—Le soussigné a en son magasin des soufflets de seconde main, en très bon ordre, et à vendre à des prix modérés. S'adresser à JOSEPH MITCHEL,
12juil 36, Poydras

VIN ROUGE EN BARRIQUES—190 barriques vin rouge des marques suivantes, Listrac, Château Peyrelebade, Degrie, Margaux et Haut Brion, a vendre par EUG ROUMBEAU & Co,
6 sept 17 et 19, rue St-Louis

A LA CORBEILLE FLEURIE.
Ed. PINAUD,
Parfumeur, Savonnier, Chimiste,
FOURNISSEUR DE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE,
220, Rue St. Martin, à Paris.

Fabrique de **Parfumerie fine** et **Savon de toilette**, Maison réputée pour la bonne qualité de ses produits, ses parfums pour les mouchoirs, ses eaux de toilette connues dans le monde entier. Jusqu'à présent le commerce de parfumerie a été discrédité par les mauvais produits qu'on expédiait sur le continent et aux colonies. Nous recommandons particulièrement la maison **Ed. Pinaud** comme une maison hors ligne pour le soin qu'elle apporte à sa fabrication et au cachet distingué qu'elle sait donner à tous les produits qui portent sa signature et sa marque.
8 mai—a 1

CANDIDATS.
CONGRÈS.

M. JOEL GALLATIN SEVER
Est le candidat whig-unioniste pour représenter au Congrès le 1er District de la Louisiane se composant de la 1re et de la 3me Municipalité de la Nlle-Orléans, de la paroisse St Bernard et de la paroisse Plaquemine. Il sera soumis aux élections de novembre par les amis de l'Union, du Compromis et des Améliorations intérieures.

UNIONISTES.

AUDITEUR DES COMPTES:
Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS BORDELON est candidat pour la place d'auditeur des comptes publics. L'élection aura lieu en novembre prochain.

POUR SHERIF.
JAMES P. FRERET est candidat pour la place de shérif de la paroisse d'Orléans, à l'élection de novembre.

MM. les Editeurs de l'*Abeille*,
Veuillez annoncer que JOHN L. LEWIS le shérif actuel, est candidat pour une réélection en novembre prochain.

MANDEVILLE MARIGNY
Est candidat à la place de Shérif de la paroisse d'Orléans, à l'élection de novembre prochain.

Aux votans des 1er et 2nd districts de la 1ère Municipalité.
Je suis candidat pour une réélection à la place de CONSTABLE de la 3me justice de paix. Election, le 3 novembre 1851.
E. N. STRINGER.

ALFRED MAYHI,
CANDIDAT COMME CONSTABLE
De la Troisième Justice de Paix.
L'élection le 3 novembre 1851.

FRANCIS MOUNEY,
Le titulaire actuel, est candidat pour la place de CONSTABLE de la 4ème justice de paix de la paroisse d'Orléans.
L'élection le 3 novembre 1851.

MIGUEL HERNANDEZ
EST CANDIDAT
POUR UNE RÉÉLECTION A LA PLACE DE
CONSTABLE
DE LA CINQUIÈME JUSTICE DE PAIX.
L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

P. A. CHAMBONNET,
CANDIDAT COMME CONSTABLE
De la Quatrième Justice de Paix.
Première Municipalité
Election—le 3 novembre 1851.

G. MEYNIER,
CANDIDAT POUR CONSTABLE,
De la quatrième Justice de Paix
Le 1er lundi de novembre 1851. 26 juin

POUR ASSESSEUR:
FRANCIS TURNER, assesseur actuel du 3me district représentatif, se présente respectueusement devant les citoyens de la Nouvelle Orléans, comme candidat pour la place d'assesseur.
Election le 3 novembre.

J. A. BELLANGER,
CANDIDAT POUR ASSESSEUR,
Pour toute la Nlle Orléans—Election le 3 novembre 1851.

J. M. GRASS,
Ex-collecteur, est candidat pour ASSESSEUR.

Nous sommes autorisés à annoncer M. A. E. TREME comme candidat à la place d'assesseur pour la Nouvelle Orléans, à l'élection du 3 novembre. 18 juil

ARMAND PELLERIN.
Veuillez annoncer M. ARMAND PELLERIN, comme candidat à la place d'assesseur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'élection du 3 novembre 1851. 21 jn

LUCIEN DUBUC
Est candidat pour la place d'assesseur de la Ville de la Nouvelle Orléans. Election, 3 novembre 1851.

Nous sommes autorisés à annoncer J. B. SIONIS comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la Première Municipalité. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

Nous sommes autorisés à annoncer M. HENRY PEYCHAUD comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la ... municipalité. L'élection aura lieu le lundi 3 novembre 1851

S. VIOSCA
Candidat à la place de Collecteur des taxes de l'Etat pour la Première Municipalité.
ELECTION, LUNDI 3 NOVEMBRE 1851.

A. W. MATES.
Le présent collecteur du Troisième District Représentatif à candidat pour collecteur d'Etat de la Seconde Municipalité.

MARCELIN ESNARD,
Est candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat pour la Municipalité No Un. Election 3 novembre 1851. 19 juin

AVIS—Le soussigné, assesseur pour le 2me district représentatif, informe ses amis et les votans de la ville qu'il est candidat pour la place d'assesseur de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre 1851.
VICTOR DEJOUX.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes qu'ils offrent à des prix excessivement bas:
Barèges unis et imprimés, dans toutes les qualités, ... français ... à carreaux de soie, ... organdie brillante, ... toiles du Nord unis, à carreaux et rayées, ... mille raies, ... à carreaux, mousseline ... anglaise belle qualité, ... brodée pour mantelets, ... à raies ... robes, ... à petits carreaux, ... coton batiste, percale ... en pièce, rideaux brodés, mousseline brochée, ... à carreaux ... blanc et écru, ... cols ... brodés, manches ... brodées et festonnés, ... pour hommes et enfants, voilettes noires et blanches, ... barége, de gaze, de toutes les couleurs, ... 1/4, 1/4, 1/4, toiles de Paris, ... table, damassé et autres, bas de soie, de fil d'Ecosse, ... et chaussettes ... pour bretelles pour hommes et enfants.
Un assortiment complet de parfumerie etc etc.
BILLIEUX & REGGIO,
... 73, Bourbon.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—... caisses en débarquement du steamship Cherokee, de la barque John Murray et du navire Vicksburg, Forest State et Southerner, à vendre par ISAAC HOBBS & Co,
Successeurs de R G HOBBS,
1aout 12, rue de la Douane

BOTTES, Souliers et Brodequins en gros—En débarquement et en magasin, un grand assortiment de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, &c. Les habitans trouveront au plus bas prix des brodequins de Russet, ainsi que des chapeaux de paille et de laine.
FROST & Co,
14 juil 10, rue des Magasins

CHAPEAUX Casquettes, &c—80 caisses de chapeaux, consistant en une grande variété, en soie, feutre, castor mexicain, laine, chapeaux de paille, Livourne, &c, à vendre par
FROST & Co,
14 juil 10, rue des Magasins

EN débarquement du navire Mary Parker, de Bordeaux:
4 caisses de 50½ boîtes sardines;
4 do de 50½ do do;
1 do de 50½ do truffes pures;
1 do de 50 do champignons au naturel;
1 do de 50½ do petit pois do
A vendre par
27aout NABAC DU TREIL

Parasonnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne couter que le QUART de tout autre genre, à vendre par
S MASPEREAU & Co,
29 sep 25, rue Condé Agents pour les patentés

VEAUX CIRÉS—2 caisses de 15 douzaines chaque, en magasin et à vendre par
A CARRIERE,
19sept 25, Vieille Levée

COGNAC—Récemment reçu par le navire Lyman, de Bordeaux:
25 quarts de pipe cognac de La Rochelle, 4me preuve, a vendre par
Pon DE FUENTES & CO,
11sept 21, Vieille Levée

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 260, et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 158, rue de Chartres

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Armida et Mary Parker, venant de Bordeaux:
180 barriques vin rouge, bon ordinaire 1849,
150 barils de vin blanc, Haut-Sauterne 1846,
20 ½ barriques vin blanc 1847,
408 caisses de 12 bouteilles vin rouge.
G. M. LUCAS,
26 aout—30f 30, Bienville.

CHARBON de Pittsburg couvert et de qualité supérieure, à vendre par chargement, contenant chacun environ 4,000 barils.
ROBERT MURPHY,
23aout 64, Vieille Levée

BOTTES, Souliers et Brodequins—En débarquement des steamers Empire City, Tremountain et Yarmouth, à vendre par
C. W. DUNBAR,
26 aout 5, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Ontario, de Bordeaux, 14 quarts de pipes Cognac L. Marg, 1834, et à vendre par
A COUTIN & RANSON,
7 jn 14 rue Bienville

A LA LOYAUTÉ.
BUREAU DE PLACEMENT,
RUE MADISON, No
Tenu par M. DELALONDRE.

CE bureau est établi sous le nouveau système français et offre aux ouvriers et aux personnes cherchant de l'emploi, des ressources qu'ils ne trouveraient pas ailleurs et à des prix très modiques.

On s'occupe également de la vente et de l'achat des terrains et autres propriétés, et on donne des garanties satisfaisantes pour les dépôts de ce genre.
23janv—1a

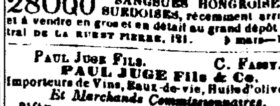

SANGSUES—SANGSUES.
L. Provost,
RUE ST-PIERRE, No. 121,
SUCCESSEUR DE M. RUSCON.
28000 SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central DE LA RUE ST PIERRE, 121. 9 mars—1an

PAUL JUGE FILS. C. FASSY.
PAUL JUGE Fils & Co.
Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
21fév 27, rue St Louis.

DUNBAR & BUCHANAN,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
ET EPICIERS EN GROS
22, rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS DE
BOTTES ET SOULIERS,
5, Rue des Magasins. 5aout
K DUNBAR. E. BUCHANAN

D. BORNIO Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane.
6 avril Rue Gravier, No. 34.

PICADURA—6 barils, à vendre par
D. BORNIO

Collège de la Louisiane.
Rue Dauphine, entre Ursulines et Hopital.

DIRECTEUR: LOUIS DUFAU.

LE Directeur de ce nouvel établissement d'instruction a l'espoir de fonder une maison qui puisse présenter pour la jeunesse de la Louisiane les mêmes ressources et les mêmes avantages que les meilleurs colléges du Nord et de l'Europe. Dans ce but il ne reculera devant aucun sacrifice, et il commencera par s'attacher, comme collègues, les professeurs les plus en renom et les plus distingués de la Nouvelle-Orléans.

Ne séparant pas l'éducation de l'instruction, le Directeur s'appliquera constamment à faire germer et à développer chez ses élèves les qualités du cœur aussi bien qu'à former et à cultiver les facultés de l'esprit. Il pense qu'il est tout aussi important de bien élever les enfants que de les bien instruire; et il est persuadé que tout enseignement, pour être fructueux et solide, doit reposer sur des bases tout à la fois morales et religieuses.

L'enseignement du collége de la Louisiane comprendra l'étude des langues anciennes et des langues vivantes (grec, latin, anglais, français et espagnol), l'Histoire, la Géographie, la Philosophie, la Rhétorique, les sciences mathématiques et naturelles, l'économie politique, la chimie, la tenue des livres, etc. etc.

L'anglais étant la langue nationale servira de fondement à l'enseignement du collège de la Louisiane. La plupart des classes seront professées en anglais. Deux professeurs anglais ont été déjà arrêtés par le Directeur. L'un, M. Orton, avantageusement connu à la Nouvelle Orléans, professera les classes supérieures; l'autre également anglais de naissance, demeurera constamment avec les élèves pour les habituer à parler couramment et correctement la langue de leur pays.—L'histoire des Etats-Unis sera enseignée avec un soin tout particulier.

L'enseignement du collège sera divisé en quatre classes.

Première classe, par mois		$12
Deuxième classe, par mois		10
Troisième classe, par mois		8
Quatrième classe, par mois		6

Les arts d'agrément, tels que musique, dessin, peinture, danse et escrime, seront enseignés dans l'établissement à la charge et au gré des parents.

PETIT COLLEGE.

Pour répondre aux désirs de plusieurs parents, le Directeur admettra des enfans au dessous de douze ans, qui n'auront aucun rapport avec les élèves du grand collège et qui seront admis dans l'établissement depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après-midi. Le prix de l'externat pour ces enfans sera seulement de cinq piastres.

DEMI-PENSIONNAIRES.

Afin de faciliter le bon ordre et la discipline du collège, les élèves soit du grand, soit du petit collège, qui y seront autorisés par leurs parents, dîneront et goûteront dans l'établissement. Ils paieront alors cinq piastres de plus par mois.

Les classes pour les élèves du grand collège commenceront à huit heures et demie très précises du matin et se termineront à cinq heures et demie du soir.

La rentrée des classes pour l'année scolaire 1851-1852, aura lieu le 1er octobre prochain.

Pour de plus grands renseignemens, s'adresser tous les jours, les dimanches exceptés, au Directeur du collège, de neuf heures du matin à onze, et de quatre heures après midi à six heures, rue Dauphine, au siège de l'établissement, que le public est invité à visiter et où l'on trouvera des prospectus
10sep

INSTITUT St-LOUIS,
Dirigé par Mme E. DERON,
Nouvelle Orléans, rue St-Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

(Année Scolaire 1851—52.)

CETTE Institution, qui depuis douze ans a suivi une progression constante d'agrandissements et de prospérité, a réouvert ses cours depuis le 1er septembre.

Mme Deron, ancienne élève et professeur de la maison royale de St-Denis, graduée de l'Université de France, s'est efforcée de profiter de l'expérience qu'elle a acquise aux Etats Unis, pour mettre son établissement au premier rang des maisons d'éducation de l'Amérique.

Mme Deron, exclusivement dévouée à ses élèves, s'applique non-seulement à cultiver leur esprit, mais elle s'attache aussi à former leurs cœurs—Et elle tient très fermement à ce que les jeunes personnes qui lui sont confiées se distinguent remarquer par les qualités précieuses qui constituent une bonne éducation, tels que l'esprit d'ordre et de bonne tenue, l'aménité du caractère et la solidité du jugement, la douceur des habitudes et la disposition sympathique de l'âme, en un mot, la grâce réservée et l'élégance décente des manières.—Afin d'obtenir ces résultats, Mme Deron a toujours pris pour auxiliaire la fermeté jointe à la douceur; l'emploi constant des moyens d'émulation, et enfin les récompenses pour la régularité des devoirs et l'application. Elle est secondée par Mlle J Deron, sa belle-sœur, qui a toujours suivi avec elle la carrière de l'instruction ... les dames ... le plus grand soin au progrès journalier des élèves.

Le local connu et cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus salubres de la ville, est parfaitement distribué: les classes, les salles d'étude, les dortoirs sont vastes et bien aérés, donnant sur des jardins, il y a une belle cour, un préau à l'abri du soleil, destinés aux récréations.

L'enseignement général de l'Institut St-Louis a lieu à la fois en Anglais et en Français; il embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent l'instruction la plus achevée pour les demoiselles. La langue anglaise est l'objet d'un soin tout spécial; les élèves ... dans leurs rapports ... et les professeurs de parler ... anglais.

M. Deron, attaché à l'académie depuis sa fondation, consacre une grande partie de son temps, à donner aux élèves des classes supérieures une connaissance approfondie de la langue et de la littérature anglaises. Les autres classes sont confiées à de bonnes maîtresses d'étude américaines.

Mme Deron s'est réservée la direction des classes françaises. Elle s'est de plus assuré le concours d'un excellent professeur de hautes sciences, M. H. Jegou, qui partage avec M. H. Deron et Mesdames Deron le soin des diverses classes françaises.

—La langue espagnole fait également partie des études.—

Pour l'instruction religieuse, M. l'abbé Thévenet, dont le zèle et ... apprécie, continue de préparer les élèves à la première communion dans la chapelle de l'Institut.

Musique.—Les études musicales sont l'objet d'un soin spécial. Madame Lavillebeuvre, artiste d'un rare talent, est attachée à l'institution en qualité de professeur de piano et de harpe. Les cours de musique vocale sont également faits par un des meilleurs professeurs de la ville. 11sept

Institution de Mme DESRAYAUX,
Pensionnat et externat de demoiselles,
ANCIENNE MAISON DE MME LAIRIS,
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane,
Année 1850—51.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de l'*hygiène, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale.*

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins étendus et ombragés sont destinés aux récréations des élèves, et l'ensemble du local réunit, en un mot, toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'*instruction* est donnée également en *anglais* et en *français*. elle est variée, complète, et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé: cinq dames, arrivant de *Paris*, sont chargées de l'enseignement des classes françaises et du *Piano*. Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de *Mme Lairis*, fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'*Anglais* occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays: cet enseignement est sous la direction de *Mme E. Desrayaux*, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (*sciences et littérature*) sont professés par *M. W. Adam*, précédemment professeur à *Harvard College, Cambridge, Mass.*

Outre les leçons de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait, deux fois par semaine, un *cours expérimental et pratique*, avec *tous les appareils et instruments à cet usage*; ce cours sera dirigé par *M. C. M Sears, de l'Université de la Louisiane.*

La musique (piano, harpe, solfège et chant) est sous la direction de Mme Desrayaux et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé par *M. De Vries.*

Les classes de Solfège (méthode B. Wilhem) par *M. Elie*, premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Angelina.

L'Education morale et religieuse reçoit tous les soins que réclame son importance: la première communion surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. Un prêtre de la cathédrale, autorisé par Mgr. l'archevêque, est chargé de l'*instruction religieuse*; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux *la conscience et la pratique du devoir.*

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement 25 nov

Education Classique et Générale
PAROISSE ST CHARLES.
John Cluff, principal, (autrefois professeur de langues classiques et de littérature anglaise au College Jefferson)

LE but de cette institution est de porter l'éducation à un niveau plus élevé et de faire cesser la nécessité où se trouvent les parents d'envoyer leurs enfants chercher une instruction solide hors de la Louisiane.

Située à 1½ milles au dessus de Carrollton, sur les bords du Mississippi, et accessible de tous les points de l'Etat, l'institution se recommande par sa position même et la pureté de l'air Rien n'a été négligé pour assurer aux élèves, avec une éducation soignée, une excellente santé et tous les agréments de la vie matérielle.

Le cours d'études comprend toutes les branches d'une éducation complète et dirigée dans un but utile. Ce sont les langues latine, grecque, française, espagnole, et les mathématiques, en outre de tout ce qui constitue une bonne éducation anglaise.

Prix, $100 par an.

S'adresser à MM. Félix Grima, S. C. Bell, Bouligny et Ganucheau, F. J Durant, à la Nlle-Orléans; MM. Ed. Fortier, paroisse Jefferson, J. P. Pleetos, Dr. Logan, A. Labranche, St-Charles; A. R. Roman, Valcour Aime, St Jacques, et Chs. Gayarré, secrétaire d'Etat, à Bâton Rouge.

N. B. MM. Bouligny et Ganucheau, No. 22 Vieille Levée, Nlle-Orléans, se chargent de toutes communications pour M. J. Cluff. 6nov—

Institution de Mme A. CLARK.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES
(Ancienne Maison de Mme D'Halle.)
Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 172.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Halle, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations qui pourront ajouter au bien-être moral et physique des enfans. Le dortoir des pensionnaires est vaste et aéré. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais; l'excellent professeur de français qui est depuis longtemps attaché à l'établissement continuera à y donner ses soins. Afin de ne pas interrompre le cours des études, les classes seront tenues durant toute la semaine. La plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Evêque viendra deux fois par semaine pour instruire les enfants que Mme Clark préparera elle-même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement. 1aout—

SARDINES A L'HUILE—600 boîtes sardines de la marque Deffès & Co;
1300 demi et 700 quarts do do do
A vendre par NUMA LACOSTE,
19sept 147, rue Royale

6 Caisses huile double, a vendre par
E DE GOMA & ...

Avis d'encan.

A DATER de ce jour, le soussigné fera deux ventes par semaine, les MARDIS et JEUDIS, à son Salle d'encan, No 8, rue du Canal.
... sep F H PETITPAIN

VENTES A L'ENCAN.

Cargaison du navire Claiborne, de Marseille.
PAR R. B. SYKES.

LUNDI 22 courant, à quatre heures et demie, il sera vendu, sur la Levée, en face de la rue des Ursulines, Première Municipalité:
800 paniers huile d'olive Plagniol de 24 onces;
700 do do do 12 do;
400 caisses eau de fleur d'oranger;
250 barriques vin rouge Bergasse 1ère qualité;
300 caisses do Muscat 1ère qualité;
300 paniers bouteilles vides de 24 onces;
200 do do do 12 do;
150 caisses savon de Castille;
100 do vermouth de Torino;
300 do cornichons français;
3000 cordes d'ail.
Conditions libérales à la vente. 17 sept

SANS RESERVE.
Terrains de choix sur le Rail Road Pontchartrain, convenable pour Jardin potager et pour Vacherie.
PAR J. A. BEARD & MAY.

IL sera vendu, à l'encan, le samedi 27 septembre, à midi, dans la salle d'encan du White Hall, dans la rue St Louis, les propriétés suivantes.

Dix certains lots de terre, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Philippa et Livingston, et qui touche de ce côté du Rail Road aux propriétés améliorées de la Compagnie; ils sont parfaitement situés pour vacherie ou jardins potager et étant les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15.

Six lots de terre, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, François Leonidas et Stephen Girard, sur l'îlet plus bas que les propriétés améliorées de la Compagnie du Rail Road; le tout terre haute, et désignés par les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 22 Toutes ces propriétés sont situées sur le Rail Road et seront vendues aux plus offrant enchérisseur.

Conditions—Pour les propriétés premièrement décrites, l'acquéreur assumera le paiement de trois billets de $137 50 cents chacun, datés du 29 novembre 1850, et payables à 1, 2 et 3 ans de crédit, portant 5 pour cent d'intérêt. Pour les propriétés décrites en second lieu, l'acquéreur assumera le paiement de trois billets de $65 30 cents datés du 23 novembre, 1850 et payables à 1, 2 et 3 ans, portant intérêt à raison de 5 pour cent. La balance, la moitié comptant et l'autre moitié à 6 mois, en billets portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant T O Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs. 12 sept

Deux maisons en briques et terrains, et l'esclave Puss.
Succession de Margaret Abrams.
PAR J L CARMAN & CO.

EN vertu d'un ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du 25 novembre 1850, et accordé sur l'avis d'une assemblée de famille, tenue en l'étude de Wm Monaghan, notaire public, le 5 novembre 1850, il sera vendu à l'encan le samedi, 4 octobre 1851, à midi, à l'Arcade Banks, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez,

1o—Une certaine négresse nommée PUSS, âgée d'environ 16 ans.

2o—Deux lots de terre situés dans la rue Philippa [côté Ouest], entre Perdido et Gravier, mesurant chacun 15 pieds de face sur — pieds de profondeur, d'après le plan.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en deux maisons en briques, contenant chacune sept chambres, portes physiques et devants de cheminées en marbre dans les appartements du rez de chaussée, chacune de ces maisons a une cuisine en brique, avec des chambres à coucher au-dessus, latrines, cour derrière, hydrants, etc.

Conditions—Pour l'esclave, comptant, pour les autres propriétés, un tiers comptant, la balance à six et douze mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété, et portant intérêt en cas de non paiement à l'échéance à raison de six pour cent par an.

Les actes de vente par-devant Wm Monaghan notaire public, aux frais des acquéreurs.
4 sep—1,9,24

ORLEANS HIGH SCHOOL.
RUE DE L'ESPLANADE No 57,
ERASTUS EVERETT A. M. Principal et Propriétaire.

CETTE institution pour l'éducation des jeunes gens, ouverte en avril 1843 par M. Everett et plusieurs autres professeurs, a en peu de temps, pris place au nombre des meilleurs colleges du Sud.

Les différentes branches d'éducation sont enseignées par M. Everett et un personnel de professeurs recommandables par leurs bonnes mœurs, leurs profondes connaissances et une longue expérience de l'enseignement.

Le cours d'étude comprend la grammaire et la littérature des langues Grecque, Latine Anglaise, Française et Espagnole, l'Histoire, la Géographie, la Rhétorique, la Versification, la Logique, l'Economie Politique, la Philosophie, la Tenue des Livres, l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, la Trigonométrie, la Physique et la Chimie.

Les langues modernes (particulièrement l'Anglais et le Français) et les hautes mathématiques étant enseignées avec un soin tout spécial dans cette institution, les élèves qui se destinent au commerce y acquerront ainsi des connaissances précieuses.

Les classes anglaises sont professées par M. Everett seulement, qui s'appliquera, comme par le passé à donner à ses élèves une connaissance parfaite de la langue du pays. Les hautes classes suivront, avec la rhétorique, un cours de littérature anglaise et française.

On trouvera des prospectus à la librairie de M. Lalaurie, rue Royale, chez M. Ries, 60 rue du Camp, chez M. White rue du Canal, 31, et au Lycée, 57, rue de l'Esplanade.

N. B. La session de 1851 et 1852, commencera mercredi 1er octobre. 10 sept

INSTITUTION JEFFERSON,
53, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois.	
Demi pensionnaires,	16	do.
Externes au-dessous de 8 ans,	6	do.
do de 8 à 12 ans,	8	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois	
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 9 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

INSTITUTION G. BOYER.
143, RUE CONTI, ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles. L'institution, établie dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré. Le cours d'études est, à la volonté des parents, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut, à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise. L'étude de l'anglais tient la première ligne du programme, et se trouve autant que possible, mêlée à toutes les autres études. Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction. La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, ni d'une bonne éducation, est douce et paternelle. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves; elle est destinée à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

BRANCHES D'INSTRUCTION.

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, éléments des sciences naturelles, éléments des sciences philosophiques.

CONDITIONS:

Frais d'études	$6, 8, 10 par mois.
Demi pension,	15
Pension,	25 payable d'avance et par (trimestre
Blanchissage et raccommodage,	4

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

Nota—En général il n'est pas fait de déduction pour les absences; un mois commencé est dû en entier; les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 4 à 6 heures. 21 aout—1an

PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR LES DEUX SEXES,
Rue St. Claude,
entre les rues des Ursulines et du Bayou,
(vis-à-vis de St-Augustin.)
Dirigé par Mr et Mme LEFOULLON.

M. et Mme LEFOULLON ont l'honneur d'inviter les pères et les mères de famille à venir visiter leur établissement, à venir s'assurer que rien de ce qui facilite l'enseignement, de ce qui contribue à la conservation de la santé des enfants, n'a été omis, pas même négligé. dans la construction comme dans la distribution du spacieux local qu'ils ont approprié aux besoins de leur institution.

Reconnaissants du patronage qui leur a été accordé, Mr. et Mme Lefoullon donnent de nouveau l'assurance aux familles, que plus que jamais, des soins particuliers sont donnés à l'enseignement des langues anglaise et française, à celui de la géographie et de l'histoire des Etats Unis et des Antilles, à celui de la géométrie, de la tenue des livres, et de l'arithmétique appliquée à ces deux dernières sciences; et, que l'enseignement du dessin du plan, du paysage et de l'ornement, ainsi que celui de tous les genres de travaux d'aiguille, est l'objet de leçons journalières, bien que ces leçons ne se payent pas à part.

Mr. et Mme Lefoullon s'efforcent surtout, de relier entre elles toutes les branches de l'éducation par la morale et par la religion. 9janv—a

ABS. Z. CAVELIER L. F. MAXENT
Cavelier & Maxent
Rue Royale, No 169,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux.
80 barriques vin rouge C C Queyries, pour fam.
8 do do " La Mission, 1847
4 do do " do 1844
150 caisses do " do 1842
100 do do " Haut Talence, 1841
A vendre par CAVELIER & MAXENT,
4mars 169, rue Royale

$10 *de Récompense.*

PARTI marron de l'habitation de B Bayhi, dans la paroisse Plaquemines, le mercredi 6 courant, le nègre MARC ANTONIO, âgé d'environ 50 ou 55 ans, taille de 5 pieds, parlant français et espagnol; il a les dents de devant cassées, est bon cigarier, et a appartenu à Antonio Arrias. La susdite récompense sera donnée à quiconque l'arrêtera et le logera dans une des geôles de cette ville.
JUAN Y. DE EGANA,
11aout 27, Bienville

D^r. P. BLANCHARD
Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, Rue Royale, No 104, au premier, entre les rues Conti et St-Louis vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 26 bc

ATTENDU par les navires suivans venant de Bordeaux—
Navire Armide—3 balles bouchons;
32 barriques bon vin rouge bon ordinaire;
7 demi barriques vin blanc Preignac;
Navire Mary Parker—50 tierçons vin blanc Sauterne;
32 barriques vin rouge bon ordinaire;
... do do
32 quarts vieux Armagnac:
Par le navire ...—40 demi barriques vin rouge vieux, à vendre par PAUL LACROIX,
16aout 13, Toulouse.

THOMSON—5 caisses de 24 demi bottes truffes chaque, à vendre par
EUG ROUMBEAU & Co,
9 sep 17 et 19 rue St-Louis

VENTES DE CE JOUR.

Cerises à l'eau de vie, Vin rouge,
PAR BERNARD TURPIN.

AUJOURD'HUI, 20 septembre 1851, à 5 heures il sera vendu sur la Levée, entre les deux marchés,
300 caisses cerises à l'eau de vie;
300 do vin rouge St Julien.
En débarquement du navire Lyman, de Bordeaux.
Conditions à la vente. 20sept

Marchandises sèches.
PAR VINCENT & Co.

AUJOURD'HUI, 20 septembre 1851, il sera vendu à 10 heures, à l'encan, au No 43, rue Bienville,
125 lots et colis de marchandises sèches de saison telles que indiennes, flanelles, satinets, cotonnades, drap et casimir, mérinos, alpaccas, bas, cols, coton blanc et écru, mousseline unie et à dessin, toile d'Irlande, mouchoirs de batiste, guingham, indiennes, etc. 20 sep

Vitres françaises.
PAR J. L. CARMAN & Co.

AUJOURD'HUI, samedi 20 courant, à 5 heures P. M., il sera vendu à l'encan, pour le compte de ceux que cela concerne, à l'Institut des Artisans (Mechanics Institute) rue Philippa, entre les rues Commune et Canal, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port,
7 boîtes de vitres françaises, endommagées à bord du steamship Winfield Scott, pendant son voyage de New York à ce port.
Conditions:—Comptant. 20 sept

Vins de Bordeaux.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI, 20 septembre 1851, il sera vendu à l'encan, sur la levée, entre les deux marchés—
62 barriques vin St-Julien Médoc.
Conditions à la vente. 19sept

Installation de Magasin.
PAR J. B. BLACHE & CO.

SAMEDI 20 courant, à 4 1/2 heures de l'après-midi, il sera vendu au magasin de MM Fr Comer & Co, encoignure des rues de Chartres et Bienville
L'installation du dit magasin, consistant en étagères, comptoirs, vitrières, &c.
Conditions—Comptant. 19sept

Habillements—Bottes—Souliers, etc.
PAR J. L. TAYLOR & Co,

SAMEDI 20 courant, à leur magasin d'encan, encoignure Chartres et Douane, il sera vendu à l'encan, à 10 heures, un assortiment de marchandises de saison, venant d'arriver par les navires Columbiana et St. Charles, et par le steamship Union, consistant principalement en bottes et souliers, venant directement des manufactures.

Aussi—Des habillements confectionnés expressément pour le détail d'automne, tels que sacs, levites, paletots de bureau, pardessus, gilets ronds, etc.

Aussi—Une variété de pantalons de différentes étoffes.

Aussi—50 douz. chemises devant toile, chemises en flanelles blanches, bleues et rouges,
50 douz. ... denims,
50 do ... overalls,
... chemises Hickory.
Aussi—Une ... douz. Heline Trommings ..., ... de damas riche, dentelles de Paris, colliers français, etc. 19sep

PAR R B SYKES, Encanteur.
Tabac en feuilles.

SAMEDI, 20 courant, à quatre heures et demie P. M., il sera vendu au magasin de dépôt de ... à Alger, par ordre du consul français et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de ceux que cela concerne,
84 boucauts de tabac endommagé à bord du navire Lycurgus, rentré en détresse.
Conditions comptant. 19 sep

VENTES A L'ENCAN.

Succession de L. J. Merès.
PAR S. GUINAULT, encanteur,

IL sera vendu, mercredi 1er octobre 1851, à 10 heures, à mon bureau, No 24, Passage de la Bourse entre St Louis et Conti

En vertu d'un ordre de l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans daté le 10 septembre 1851, les objets suivans appartenant à la susdite succession, savoir: Table, toilette, armoire, lit et literie, armoire, chaises, bercelle ... à manger, pendule, ... de cheminée, de ... et batterie de cuisine, une guitare et une montre en argent
Conditions—Comptant 20sept—30 sept 1 octobre

Mercerie
PAR J. B. BLACHE & CO.

IL sera vendu, lundi le 22 courant, à 10 heures A M, à leur magasin d'encan No 47, rue de Chartres—
Un fond de mercerie se composant principalement de:
Bas, chaussettes, gants pour hommes et femmes, bretelles, peignes, parfumerie, brosserie, boutons soie et nacre, foulards soie, cravates, chemises blanches et une quantité d'autres articles.
Conditions—Pour toute somme au-dessus $100 90 jours de crédit. 20sept

Indiennes et vente par catalogue de Marchandises Sèches.
PAR F H PETITPAIN.

MARDI 23 septembre, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,
15 caisses indiennes sans réserve pour cause de consignation.

Et

100 lots et colis marchandises de saison telles que cotonnades, casimir, drap, tweed, merinos, alpacca, flanelle, chemises mérinos, bas laine, cravates, soie écrue et de fantaisie, bottine-laine pour enfants, serviettes fil, mousselines unies, à carreaux, foulard soie, broderies, soie, chaîne, etc, etc.

Conditions—Au-dessus de $200, quatre mois de crédit.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 20 sept

COGNAC—16½ et 1½ Jean Louis supérieur vieux cognac 1811,
18½ Sept Magory 1834,
24½ A de Mouton, 1840,
9½ 30½ Alex. de Montreau 1840,
5½ 10½ John Durand & Co. La Rochelle
1½ 18½ J J Durand 1844,
7½ 10½ J J Durand 1845,
7½ 10½ J J Durand 1846,
5½ 15½ J J Durand 1847,
9½ 17½ J J Durand 1848,
7½ 16½ J J Durand 1849,
16½ J J Durand, 11½ A L Bienville,
35½, 79½, S J Smid,
... Hand gin, Anchor brand,
500 quarts Porto, F Durand,
15 barriques vin rouge bon ordinaire,
500 caisses vin Haut Talence 1847,
300 do do St Emilion 1844,
270 do do do 1846,
100 do do St Julien,
325 do do vin blanc Haut Sauterne 1846,
150 paniers champagne "Bacchus" en grandes bouteilles,
80 paniers dito, dito petites bouteilles
70 dito dito "Ross Mark, en grandes bout.
45 dito dito dito en petites bouteilles
3000½ boîtes sardines de Deffès & Co, et Canus
4 caisses fruits à l'eau de vie assortis, en grands flacons,
15 dito dito en petits flacons,
70½ boîtes champignons de Deffès & Co
Sous les clefs de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par
J & J TARDOS,
18 aout 31, Vieille Levée

COGNAC—5 demi et 5 quarts de pipes Aubert & Co, 12 do et 25 do et 25 octaves de Boutin fils, vendre par J Y DE EGANA,
18aout 47, rue Bienville

CHAMPAGNE—300 paniers marques assorties à vendre par J Y DE EGANA,
16aout 47, rue Bienville

VIN ROUGE—150 caisses Château Margaux, Latour, Laffite, Léoville et St Julien Médoc, à vendre à des conditions libérales par
J Y DE EGANA,
16aout 47, Bienville

PAPIER PEINT.
OCCASION.
V. HEBERT.
Provisoirement rue de Chartres, No 114, entre St Louis et Conti,

DEVANT retenir possession de son ancien magasin du 15 au 20 de ce mois septembre vendra jusqu'à cette époque, toutes ses marchandises et notamment le papier peint à des prix positivement très réduits. Les personnes qui ont des maisons à tapisser, feront bien de s'en convaincre, si elles veulent bien visiter ce magasin.

Messieurs les marchands de meubles trouveront aussi des lots de papier et de bordure pour ciels de lits, à des prix avantageux.

La maison Vve HEBERT recevra par le navire Emperor, attendu du 20 au 25 du présent mois, un magnifique et complet assortiment de papier de tenture, composé de tout ce qui a paru de plus nouveau à Paris, pour maisons particulières, restaurants, cafés, et établissements publics de tout genre.

Aussi, les nouveautés littéraires et politiques publiées dans ces derniers temps, &c. &c. 5 sept.

PAPIER PEINT.
RUE CONTI, 32, ENTRE CHARTRES ET LEVÉE,
A COTÉ DE L'HOTEL CONTI,
AU DEPOT DE PAPIERS PEINTS
DES
Fabriques de Paris.

VENTE au rabais pour cause de fin de bail. Le GERANT du dépôt a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires, peintres et entrepreneurs qu'ils trouveront dans cette maison environ 15,000 rouleaux papiers peints de tous les genres, qui seront vendus à 50 pour 100 au moins au dessous des prix ordinaires. 6 sept—15

DELCROIX,
MAGASIN DE PAPIER PEINT,
Rue de Chartres, No 100,
Entre St-Louis et Conti,

VIENT de recevoir par le navire Carrack, un grand assortiment de papiers peints, de toutes qualités et des dessins les plus nouveaux, qu'il vendra aux prix les plus réduits. Il invite MM. les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser à visiter ces marchandises,—elles seront convaincues qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché que chez lui. Il se charge de la pose du papier. DELCROIX,
26 juin 100 rue de Chartres

200 Caisses vin rouge Château Margaux,
100 do do Latour,
100 do do Lafitte;
50 do do Margaux en 1/2 bout.
50 do do blanc Haut Sauterne
50 do do en demi bouteilles.
Cognac des marques J Castillon, La Rochelle &c, en demi pipes, quarts de pipes et huitièmes, vieux cognac pour provisions de familles par paniers, bouchons fins et extra fins, anisette, kirsch absinthe, huile des marques Plagniol et Possel, bouteilles vides et demi bouteilles, à vendre par
A DUBUCH, 77, rue St Louis,
19 juil entre Royale et Bourbon

50 Barriques vin St-Estèphe, à vendre par
A DUBUCH, 77, rue St Louis,
18 juil entre Royale et Bourbon

80 Barriques vin vieux St-Julien Médoc, à vendre par A DUBUCH, 77, rue St Louis,
18 juil entre Royale et Bourbon

100 Barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
A DUBUCH, 77, rue St-Louis.
18 juil entre Royale et Bourbon

24 Fromages de Gruyère, 85 demi barriques vin blanc Haut Barsac, à vendre par
A DUBUCH, 77, rue St Louis,
18 juil entre Royale et Bourbon

Osnaburgs en coton.
40 BALLES Osnaburg épais 7/8, de Landerdale;
25 do do 4/4 de Landerdale,
50 balles do 7/8, de Old Dominion;
25 do do Twills épais 7/8, de Landerdale;
20 do do Russie ... 3/4, de Ashland, à vendre par McDOWELL, MILLS & Co,
12 aout 26 rue Gravier

EN débarquement du navire américain Lyman, venant de Bordeaux:
10 quarts pipes, 10 huitièmes do eau de vie cognac 1848, Adrien Debouché, ayant droit au drawback et à vendre par
A CARRIERE,
15sept 25, Vieille Levée

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux:
140 barriques vin rouge, bon ordinaire;
8 barriques vin blanc.
G M LUCAS,
15sept 30, Bienville

VINAIGRE DE VIN BLANC—45 barils clarifié, en débarquement du navire Mary Parker, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & CO,
... 25, Tchoupitoulas

VIN ROUGE & BLANC—80 barriques vin rouge de 1849;
900 barils vin blanc, en débarquement du brick Ardèche, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & CO,
23aout 25, Tchoupitoulas

Compagnie de la Malle des E.-U.
(PRIX REDUITS.)

POUR NEW-YORK via La HAVANE.—Le magnifique steamship, à double machine EMPIRE CITY, de 1700 tonneaux, capitaine J. D. Wilson, partira du wharf de la Place Jackson, avec la malle et ses passagers, dimanche 21 courant, à 8 heures précises du matin.

Prix du Passage:

Pour New-York—1re chambre		$ 80
— 2de chambre		60
— Entrepont (nourri)		25
Pour la Havane—1re chambre		40
— 2de chambre		30
— Entrepont (nourri)		20

Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports du consul espagnol.

Chaque steamship de cette compagnie a un chirurgien à bord. On prendra seulement des espèces comme fret pour la Havane.

Nul connaissement ne sera signé après le départ du steamer.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie de la malle des Etats-Unis, 95, rue des Magasins.
17sept JAMES R. JENNINGS, Agent.

LIGNE DE STEAMERS ENTRE LA Nlle-ORLEANS ET NEW-YORK.

Les magnifiques steamers neufs à double machine, UNION, (1000 tonneaux) capitaine Budd, et le WINFIELD SCOTT, capitaine Kenney Comfort, partant de New York et de la Nouvelle-Orléans, à trois heures de l'après midi de New-York, et à neuf heures du matin de la Nouvelle-Orléans. Pour l'accomodation du public les propriétaires de ces steamers ont décidé que les départs auraient lieu comme suit pendant la balance de l'année. Partant de New York tous les onze jours, et de la Nlle-Orléans tous les douze jours.

Départ de New-York		De la Nouvelle Orléans	
W Scott,	septembre 17	Union,	septembre 14
Union,	septembre 29	W Scott,	septembre 26
W Scott,	octobre 10	Union,	octobre 11
Union,	octobre 22	W Scott,	octobre 22
W Scott,	novembre 2	Union,	novembre 1
Union,	novembre 14	W Scott,	novembre 15
W Scott,	novembre 25	Union,	novembre 27
Union,	décembre 6	W Scott,	décembre 8
W Scott,	décembre 18	Union,	décembre 19
Union	décembre 29	W Scott,	décembre 31

Partant de la Nouvelle-Orléans, à neuf heures du matin.

Le fret par ces steamers a été réduit à trente cents le pied.

Ces navires ont été construits à grands frais et avec le plus grand soin, et rien n'a été négligé pour leur assurer la force, la vitesse et le comfort, et sont sous tous les rapports des steamers de 1re classe.

Pour fret ou passage, s'adresser comme suit:
Pour le steamer Union à
SPOFFORD, TILESTON & Co, 48, South St.
Pour le steamer Winfield Scott, à
DAVIS BROOKS & Co,
... Broad St.
A la Nlle Orléans, à
BABCOCK & PENNELL,
13aout 90, Commune

STEAMERS DU PACIFIQUE—POINT A LA MALLE.
La seule ligne directe.
Pour la Californie et l'Oregon.—(Par la voie de la Havane et de Chagres.)—Prix réduit.—Le beau steamer EMPIRE CITY sous le commandement du capitaine Wilson. Ce navire à une double machine, et partira du ... 21 sept à huit heures du matin. Il se reliera aux steamers du Pacifique partant de Panama vers le 15 octobre

Prix du Passage:
Nouvelle Orléans à Chagres—Salon $70, seconde chambre $55, entrepont $35.
Panama à San Francisco—Salon $250, second chambre $225, entrepont $125.
Pour passage ou fret, s'adresser à
ARMSTRONG, HARRIS & Co, Agents,
1er sept 105, rue des Magasins

Pour la Passe du Sud Ouest et les Ports intermédiaires.

Le steamboat J T DOSWELL, ... restera au port pour cause de réparations et ne partira pour les lieux ci-dessus que mercredi 24 courant, à 10 heures. Après cette époque, il reprendra régulièrement ses voyages et qu'il fera la ville tous les samedis à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue St Louis 18sept—5f

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire américain, fin voilier, CLARA WHEELER, capt Nelson, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus, et partira dans le plus bref délai

Pour fret de coton ou tabac, s'adresser à
W. HAPPENSANDT, ... Carondelet ...
H. V. BAXTER, 79 Commune.

Pour passage ayant de magnifiques aménagements, s'adresser au capitaine à bord, au poteau 2, 2de Municipalité. 17 sept

Pour la Havane—Le brick américain bien connu P. SOULÉ, capt ..., ayant une partie de son chargement engagé, partira dans le plus bref délai pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à
B DE VISSER & CO,
19 sept 36, Vieille Levée

POUR LE HAVRE.—Le navire paquebot, fin marcheur, et de première classe, ISSAKON, capt Merriman, prend actuellement son chargement et partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton, ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, ou à
H V BAXTER,
19 sept 79, Commune

POUR LE HAVRE.—Passage seulement—Devant partir le jeudi, 18 du courant—le paquebot régulier et fin voilier, BEATRICE, capitaine Rodgers, partira positivement comme il est dit ci-dessus.

La Beatrice a de magnifiques emménagements tant à la chambre qu'à l'entrepont. Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, au poteau No 2, Seconde municipalité, ou à
H V BAXTER,
16 sep 79, Commune

Pour New-York—Ligne de Stanton—Le premier paquebot régulier ST-CHARLES, Christiern Holland, capitaine, partira prochainement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, poteau No 4, 2de municipalité ou à
J. W. STANTON & CO,
Encoignure des rues Magasins et Lafayette.

TH. MOREAU
Rue Royale, encoignure Toulouse, et rue St-Charles, No 36.
Parfumeries fines et articles de Paris.

REÇU par le navire Carrack, du Havre, un assortiment se composant de 200 douzaines de chemises toile fine, du premier chemisier de Paris, chemises devant toile, chemises coton, chemises toile mécanique, chemises Mont-Christo couleur, chemises couleurs, d'enfants de 4 à 14 ans,

150 douzaines chaussettes blanches et écrues depuis $1 la douzaine;

25 douzaines gilets et caleçons coton blanc et écru pour l'été.

Pantalons toile fine assortis de tailles,

Gants fil d'Ecosse, satin, peau (coupe Jouvin) pour hommes et pour dames,

Grand choix d'éventails riches et ordinaires,

Porte-monnaie de rubans unis et façonnés, au dessus du couvre.

Un assortiment de bonnets taffetas gomme pour bains,

Velours noirs et couleurs pour bracelets,

Assortiment de mercerie, tapisserie, tabletterie et brosserie fine; articles de Paris.

NOTA—Th Moreau prévient les dames qu'il a toujours en magasin un assortiment complet de cheveux, bandeaux, nattes, frisettes, &c. &c. Une spécialité de parfumerie fine,

Eau de Cologne double à $1 le gallon,

Gazogènes pour eau de seltz et soda à $5 l'appareil. 25 juin

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle: les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière

Le magnifique jardin qui entoure l'établissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras. Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
15 sept—1an 162, rue Canal

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—SEPTEMBRE 1851.

SONT invitées à se présenter à ce consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Arrigues, Bertrand,	Lanaux, Thead Ant.,
Allen, Jean,	Louys, Catherine, Mlle,
Bourricaud, Louis,	Mendillon, Mme Vve,
Besaire, François,	Montaut, Lucien,
Balaille, Théodore Clém.	P. Jos, les époux,
Bisconis, Henry,	Peyrouteau, Antoine,
Clemenceau, Nicolas,	Petit, Théophile,
Comeaux, Simon & Ant.	Porte, Regis Burch,
Croix, Pierre Simon	Pagnier, Constant Magloire,
Maurice,	
Channon, Albert Pierre,	Rome, Jean Vital,
Dupuis, Ives Louis et	Raimbault,
Léon,	St Ramond,
Drouhin, docteur,	St Alexandre, Mme Vve,
Engelsheim,	Sibadey, Jean, mousse,
Fresnel,	Senac, Jean Marie,
Fromaie, Fanny, Mlle,	Thomas, Jean Baptiste,
Gordon, Marius,	Thollet, François,
Guerin,	Vandergé, ..., les époux,
Griselou Griset, Philippe	Violas, Pierre,
Kurtz, Laurent,	Weiss, Aloys.

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 104, entre St Louis et Conti, est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 1 sept

A VENDRE à l'arrivée du navire Claiborne, attendu des Marseilles—200 quarts Porto doux à la couronne de McKeig.
P. LONGIS,
1er sept 47, Vieille Levée.

CHAUX DE THOMASTON—700 barils chaux de Thomaston, a vendre par
THOMAS BLOIS,
8 sept 91, rue des Magasins

CIMENT—1000 barils ciment romain de Rosendale, en débarquement et a vendre par
THOMAS BLOIS,
8 sept 91, rue des Magasins

CHAUX DE STE-GENEVIEVE—500 barils chaux de Ste-Geneviève, a vendre par
THOMAS BLOIS,
8 sept 91, rue des Magasins

BRIQUES A L'EPREUVE DU FEU—50,000 briques à l'épreuve du feu, d'Angleterre, de Pittsburg et de Pensacole, a vendre par lots, au choix des acquéreurs par
THOMAS BLOIS,
8 sept 91, rue des Magasins

COGNAC PELLEVOISIN—25 1/4, 15 1/4, 100 1/8 pipes 4me preuve pale et foncé, 10 1/4, 15 1/4 pipes 4me preuve pale de 1835, 10 1/4 1/8 1/4, ... 1/4 pipes 4me preuve pale de 1820, ... en entrepôt directe de La Rochelle et sous les clés de la Douane, a vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
7 aout—1m 95, rue de la Douane

GENIEVRE de Hollande—... pipes genièvre de la marque de l'Aigle Impérial, sous les clés de la Douane, a vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
7 aout—1m 95, rue de la Douane

VIN BLANC—30 caisses Ch Yquem & Barsac en demi bouteilles,
15 demi barriques Haut Sauterne, a vendre par
EUG ROUMBEAU & Co,
8 sept 17 et 19, rue St-Louis

Les Egalitaires.
COLONIE FRANÇAISE ET AMÉRICAINE, DE A. BRANDONVILLE, Preston Co. Va.

TOUTE famille d'ouvriers est admise à faire partie de cette colonie, fondée sur la fraternité pratique.

S'adresser (franco), au Dr. VIONIS, à la dite adresse. 26 aout

COGNAC—10 demi pipes 4me preuve marques W. S. Fierit—
20 quarts do do do
10 demi 1ère preuve, St-Augustin;
20 quarts do do
20 huitièmes do do
En débarquement du navire Lyman, de Bordeaux, a vendre par
RAYMOND CAMUSAC,
13 sept 20, Vieille Levée

BOTTES en chasse pour ... venant de ... par le ..., venant d'arriver du ... par
... BORNIO,
13 sept 34, rue Gravier